



Bulletin de la FSU Grand Est pour interpeller les candidats aux régionales 2021

Édito

Mesdames, Messieurs, les candidat-e-s aux futures élections régionales des 20 et 27 juin 2021 dans le Grand Est,

La FSU forte de ses 21 syndicats nationaux et de ses 12000 adhérents dans la région Grand Est, seconde organisation syndicale de la Fonction Publique d'État, première organisation syndicale de l'Éducation Nationale, souhaite interpeller l'ensemble des candidat-e-s aux futures élections régionales.

La FSU promeut un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant et pluraliste au service des aspirations et des revendications des personnels qu'elle regroupe.

Elle œuvre en faveur de choix éduca-

tifs, économiques et sociaux de justice, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de démocratie.

C'est sur ses valeurs qu'elle a construit avec l'ensemble de ses adhérents des analyses et propositions pour les politiques régionales. Elle les porte au niveau des instances régionales : CT, CESER, CREFOP et CAEN.

Nos syndicats nationaux souhaitent vous communiquer leurs analyses sur quelques thématiques et vous interroger sur leurs propositions.

Nous ne manquerons pas de communiquer à l'ensemble de nos adhérents, les réponses que vous voudrez bien leur apporter.



Philippe Noller
Secrétaire régional de la FSU Grand Est



FSU Grand Est
Contact : Philippe Noller
1, rue du Pré Chaudron
57070 Metz
fsu.grand-est@fsu.fr



Sommaire

- p.1-2 : Édito
- p.2 : Expression du SNUTER-FSU
- p.3-4 : Expression du SNEP-FSU
- p.4 : Expression du SNETAP-FSU
- p.5 : Expression du SNUEP-FSU
- p.6-7 : Expression du SNES, SNUEP et SNETAP-FSU sur le lycée 4.0
- p.9-12 : Interpellation du CESER Grand Est à tous les acteurs publics

Fonction publique
Services publics
Utilité publique
grandest.fsu.fr

Situation des agents à la région

Un dialogue social au point mort

« La concertation est trop descendante, c'est de l'information, ce n'est pas de la négociation » se plaignait Jean ROTTNER sur les plateaux télévisés par rapport aux méthodes utilisées par l'Etat. Pourtant cette pratique est la sienne face aux représentants des personnels des agents du Conseil Régional Grand Est.

La crise sanitaire a révélé les fragilités des services publics, victime de logiques comptables qui les prive des moyens humains nécessaires à leur bon fonctionnement.

Les agents du Conseil Régional Grand Est subissent les réductions d'effectifs dans tous les secteurs d'activité, tant en établissement d'enseignement que dans les services administratifs !

Passage en force

Les restrictions budgétaires se poursuivent et les coups de rabots se succèdent.

Le Plan de Qualité de Service et de Valorisation des Métiers (PQSVM) a été rejeté par les organisations syndicales au comité technique du 14 mai 2019. Sous couvert de création d'Équipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels (EMOP) et de Titulaires Remplaçants Mobiles (TRM), le véritable objectif de ce plan est la suppression, à court terme, de plusieurs centaines d'emplois dans les lycées. Or, le véritable objectif est la réduction de plusieurs centaines d'emplois à court terme.

En pleine crise sanitaire, ce plan a été mis en œuvre dès la rentrée de septembre 2020. La suppression de nombreux emplois dans les lycées a mis à mal le fonctionnement des établissements. Les personnels ont eu à faire face, sans faiblir, à cette situation alors que parallèlement, nos politiques poursuivent leur plan drastique de réduction des budgets alloués aux besoins du Service Public.

Entre les exigences des autorités fonctionnelles et le manque de personnel, les tensions sont omniprésentes sur tout le territoire.

La publication des postes vacants dans le cadre des opérations de mobilité 2021 pour les lycées est sans appel, de nombreux postes d'agents ne sont pas au rendez-vous !

Sur les sites administratifs, les réorganisations successives s'effectuent dans la plus grande opacité. Le gel des postes devenus vacants est la règle. Toutes les propositions portées par les représentants des personnels dans l'intérêt des agents administratifs sont rejetées. Le télétravail généralisé masque la réalité de la situation et rend les conditions de travail difficiles.

Le Conseil Régional lance une campagne de recrutement d'apprentis pour les lycées et les services administratifs. Ces recrutements nous font craindre des difficultés nouvelles car former un apprenti nécessite du temps !

RIFSEEP : engagements non tenus

Les engagements pris pour l'attribution de l'intégralité des primes aux ATTEE dès la parution du décret (février 2020), ainsi que la clause annuelle de revoiture prévue pour 2020, n'ont pas été respectés. Ces deux points sont renvoyés 2022.

La période actuelle prouve combien les Services Publics sont à préserver, à valoriser, à renforcer, plutôt qu'à démanteler. Le manque cruel d'effectifs et de reconnaissance altère considérablement la qualité du service public en particulier les moyens dédiés à l'accueil des élèves et du public, de l'entretien des locaux, de la maintenance, de la restauration, assurés par les agents des lycées, ainsi que la mise en œuvre des politiques publiques (transport, culture, formation professionnelle, économie ...) assurée par les personnels administratifs.

Quels moyens les candidats aux élections régionales Grand Est envisagent de consacrer aux conditions de travail et à la reconnaissance des agents de la collectivité ?

Au quotidien comme en temps de crise,
LES SERVICES PUBLICS
AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ !



« Il ne peut donc y avoir de stratégie ambitieuse en matière de développement des activités physiques et sportives si l'on ne dispose pas des installations suffisantes, adaptées, ouvertes et réparties de telle façon qu'elles soient accessibles à toute la population et sur l'ensemble du territoire, outremer compris »

Rapport parlementaire : faire de la France, une vraie nation sportive. Mars 2019

L'EPS et le sport scolaire sont les seuls endroits où toute la jeunesse a accès sans distinction et discrimination à la culture sportive. Ils contribuent également à un habitus santé.

MAIS dans le second degré, sur les 20 millions d'heures d'EPS enseignées par an et les 2,8 millions d'heures consacrées au sport scolaire, des milliers sont perdues en déplacements, aménagement de matériel. L'EPS y est empêchée, dénaturée, ses contenus appauvris. Les inégalités territoriales sont grandes, y compris au sein d'une même région, voire d'un même département.

DONC pour atteindre des objectifs ambitieux, les équipements sportifs ainsi que des moyens financiers à la hauteur sont des enjeux pour l'EPS des lycéens et lycéennes, donc pour leur santé et l'accès à une culture sportive riche et variée.

Nous revendiquons pour l'EPS de véritables salles de classe c'est-à-dire :

- gymnase
- salle semi spécialisée
- stade
- lignes d'eau... En nombre suffisant par rapport au nombre d'élèves y ayant accès



Urgence pour les jeunes...

Plus d'EPS

...donnons plus de corps aux études

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : quels moyens, quelles perspectives?



Dépassement Partage
Engagement Rencontre Sport scolaire
Valeurs Apprentissage Égalité
Plaisir Fonction

Une fois élus, vous engagez-vous à

- Réunir un groupe de travail pour évaluer les besoins, faire un bilan de l'existant et élaborer le référentiel des équipements sportifs pour les lycées et LP en partenariat avec les enseignants d'EPS et le SNEP-FSU, qui a élaboré des documents faisant référence.
- Mettre en place un plan d'urgence de rénovation des installations intra-muros existantes incluant des opérations de mutualisation.
- Prévoir lors de la rénovation ou construction de lycées la construction d'installations sportives intra-muros ou proches, adaptées et fonctionnelles.
- Réaliser un plan d'investissement ambitieux de construction de piscines
- Attribuer des crédits spécifiques de location d'installations sportives, sur la base de taux horaire d'utilisation ainsi que des crédits spécifiques « transport » pour réduire au mini-

mun les temps de déplacements sur les installations sportives.

- Veiller à une égalité de traitement de tous les établissements scolaires en matière d'accès aux équipements sportifs, de coût de location par une politique commune en la matière entre les municipalités, les SIS, communautés de communes...

Concernant le sport en dehors du cadre scolaire, le SNEP-FSU aimerait connaître votre position par rapport à ses 10 propositions pour le sport <https://link.infini.fr/snep-10propositions>

Nous souhaitons par ailleurs connaître votre vision de la politique régionale du sport dans le nouveau cadre qui découle de la déclinaison territoriale de l'Agence Nationale du Sport, avec la Conférence Régionale du Sport installée en mars 2021 dans notre région et les conférences des financeurs qui vont se mettre en place.

- Quels moyens humains et/ou financiers comptez-vous apporter pour le bon fonction-

nement de la Conférence Régionale du Sport, dont le secrétariat est pour l'instant assuré par les services de l'Etat ?

- Comment envisagez-vous la coopération entre les différents acteurs de cette instance (Etat / mouvement sportif / collectivités / monde économique) au regard des priorités communes à définir puis financer ensemble ?

- Quelle sera votre contribution financière pour abonder les crédits de l'Agence Nationale du Sport dans notre région (actuellement 100% des crédits viennent de l'Etat) et ainsi augmenter l'effet levier des subventions au regard des politiques publiques prioritaires, que ce soit en matière de sport de haut niveau ou de sport pour tous ?

- Comment envisagez-vous l'avenir des 3 CREPS (Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) qui sont des établissements publics sous tutelle du Ministère chargé des sports dont le bâti a été transféré à la Région en 2016 ?



Enseignement agricole public

Le SNETAP-FSU, première organisation syndicale, au service de l'enseignement agricole public et de ses personnels.

Depuis cette année, les DRAAF, autorités académiques des établissements agricoles gèrent pleinement les ouvertures des filières à enjeux particuliers, comme les BTS. Ainsi pour la rentrée de septembre 2021, un BTS gestion et protection de la nature a eu l'autorisation d'ouvrir dans un établissement privé.

Outre le fait que l'insertion professionnelle est compliquée pour les étudiants diplômés, la recherche de 12 semaines de stage obligatoire l'est tout autant. La répartition géographique de ces stages est très étendue et dépasse largement le cadre départemental et même régional, les structures d'accueil étant peu nombreuses.

Cette ouverture, jusqu'alors toujours refusée par l'administration centrale va considérablement fragiliser les établissements publics, instaurant une concurrence supplémentaire, dans un contexte déjà difficile.

Certains établissements de notre région sont en difficulté et doivent être soutenus (notamment le Lycée d'enseignement professionnel agricole de Fayl-Billot), tous ont une mission de service public et leur maillage territorial est indispensable, d'autant plus dans un contexte de vieillissement des agriculteurs et donc de renouvellement imminent de cette catégorie socioprofessionnelle.

Une fois élus, vous engagez vous à tout mettre en œuvre pour préserver l'enseignement agricole public et les formations qu'il propose dans tout notre territoire régional.

Tout apprenant doit pouvoir bénéficier d'un accueil en adéquation avec ses choix de formation, dans un établissement public s'il le souhaite.

Le SNUEP-FSU syndique les personnels de l'enseignement professionnel dans le cadre de la formation initiale, continue et tout au long de la vie.

Le recul de l'âge de l'apprentissage à 30 ans, contre 26 ans avant septembre 2018, crée de fait tout un secteur de nouveaux emplois aidés. Pour le SNUEP et la FSU, cette mesure rapproche le contrat d'apprentissage du contrat de professionnalisation sans pour autant rapprocher la rémunération de l'apprenti.e de celle du titulaire du contrat de professionnalisation. La possibilité de modifier le temps et le cycle de travail de l'apprenti.e est un recul social important qui marque la banalisation de l'apprentissage comme le contrat de travail, sans souci de l'âge et du statut de «formé» de l'apprenti.e. De plus, la mixité des publics (apprenti-es et scolaires) dans une même classe créent des difficultés pédagogiques dans le suivi de la formation qui s'articule sur des temps d'apprentissage différents. Si l'apprentissage est présenté comme une voie d'intégration professionnelle, les études montrent que les jeunes issus de ce système sont à terme moins qualifiés car le taux de poursuite d'étude est moins important que pour les jeunes ayant suivi la voie scolaire en lycée professionnel.

Réforme du baccalauréat professionnel et de la voie professionnelle

La réforme de la voie professionnelle avec la création du chef d'œuvre et de la co-intervention a réduit drastiquement les heures d'enseignement métiers. Ainsi au fil de ces réformes les temps d'apprentissage consacrés au cœur de métiers ont été réduits de plus de 20 %. La réforme du baccalauréat professionnel qui a fait passer la formation de 4 à 3 ans (2 ans de BEP ou CAP et 2 ans de Bac Pro), présente une réduction des temps d'apprentissage de 25%. Le comparatif entre les temps d'apprentissage avant et après ces réformes montrent une perte de 40% des temps d'enseignement. Ces réformes prisent par le dogme de l'économie mettent sur le marché du travail des jeunes insuffisamment formés aux exigences des entreprises
Or comme le dit l'adage : "c'est en forgeant qu'on devient forgeron".



Lycée 4.0 : Questionnements du SNES-FSU, le SNETAP-FSU et le SNUEP-FSU



Le SNES-FSU, c'est le premier syndicat des personnels d'éducation et de surveillance des collèges et des lycées généraux et technologiques.



Le SNETAP-FSU, première organisation syndicale, au service de l'enseignement agricole public et de ses personnels.



Le SNUEP-FSU syndique les personnels de l'enseignement professionnel dans le cadre de la formation initiale, continue et tout au long de la vie.

Depuis 2017, la région Grand Est s'est lancée dans le programme « Lycée 4.0 » qui consiste à remplacer les manuels papier par des manuels numériques et en conséquence la mise à disposition d'un ordinateur portable à chaque élève.

Aujourd'hui, la région Grand-Est communique très largement sur ce programme présenté dans le dossier de presse de rentrée de la région Grand Est comme une « révolution éducative » qui répondrait « parfaitement aux enjeux pédagogiques actuels », faciliterait « l'insertion professionnelle des jeunes » et assurerait (à lui seul ?) « l'égalité des chances ». De telles affirmations mériteraient d'être interrogées.

Numérique = Égalité ?

Au départ, les familles devaient financer elles-mêmes l'équipement informatique de leurs enfants mais, très rapidement, la gratuité s'est imposée. De plus, la Région assure le financement, et donc la gratuité, des manuels scolaires, c'est un acquis important.

Dans le contexte épidémique que nous connaissons depuis un an, s'il est indéniable que la fourniture d'un ordinateur individuel aux lycéens a pu faciliter la « continuité pédagogique », il est tout aussi évident que fournir un ordinateur ne suffit pas à supprimer les inégalités scolaires et sociales et que les inégalités territoriales d'accès aux réseaux demeurent importantes.

Les syndicats de la FSU rappellent que c'est en classe, en levant les implicites scolaires et dans l'interactivité, que l'on apprend.

- 1. Une fois élus, vous engagez-vous à maintenir la gratuité des manuels scolaires qu'ils soient numériques ou papier ?**
- 2. Une fois élus, vous engagez-vous à favoriser la réussite de tous les élèves en améliorant leurs conditions d'étude (notamment les locaux) et en élargissant partout l'offre de formation publique ?**
- 3. Une fois élus, vous engagez-vous à exiger de l'Éducation Nationale qu'elle améliore significativement l'encadrement des élèves par la réduction du nombre d'élèves par classe ?**

Une « révolution éducative » ?

Sous couvert « d'innovation » mais sans aucune réflexion pédagogique préalable avec les enseignants, la région Grand Est a entendu imposer l'utilisation du numérique. Pourtant, la pédagogie ne fait pas partie des compétences des régions. De plus, le numérique n'est pas une fin en soi, mais doit permettre aux enseignants de mieux enseigner et aux élèves de mieux apprendre. La recherche montre que son utilisation peut être utile dans certaines situations et pour certains apprentissages, mais qu'elle est loin de l'être systématiquement. La formation des personnels, insuffisante, s'est le plus souvent limitée à la présentation d'un catalogue d'outils et de bonnes pratiques.

- 4. Une fois élus, vous engagez-vous à laisser les personnels choisir librement les outils pédagogiques qu'ils jugent les mieux adaptés à leurs pratiques pédagogiques ?**

Un outil adapté aux « enjeux pédagogiques actuels » ?

S'agissant du travail en classe, les contraintes et difficultés techniques, en partie liées à l'accès aux réseaux ou aux ressources numériques, demeurent importantes et constituent trop souvent un obstacle à l'enseignement que le numérique est pourtant censé faciliter. Pour ce qui est de la simplicité de manipulation, le manuel numérique est très souvent perçu comme une contrainte par les enseignants et les élèves.

5. Une fois élus, vous engagez-vous à financer, avec une dotation spécifique et pour chaque élève, l'achat de manuels papier dans les établissements et pour les disciplines qui en feront le choix ?

Neutralité...

Dans le cadre de leur enseignement ou de formations dispensées dans le cadre de l'Éducation nationale, les agents publics doivent respecter une stricte neutralité, y compris commerciale. Ils n'ont pas à faire la promotion d'applications ou de matériel numérique développés par des sociétés privées. L'utilisation et la promotion des logiciels libres au sein de l'Éducation nationale doivent être privilégiés afin de garantir l'indépendance et la neutralité des traitements opérés sur les données des agents et des élèves.

7. Une fois élus, vous engagez-vous à dénoncer le partenariat qui lie la région Grand Est à la société Microsoft et à favoriser le recours aux logiciels libres ?

Derrière le numérique, il faut des personnes !

La maintenance des réseaux des établissements constitue un travail important, qui requiert des personnels qualifiés et compétents. Les moyens actuels demeurent insuffisants pour assurer un entretien correct à ce jour.

6. Une fois élus, vous engagez-vous à créer des postes de gestionnaires réseaux en nombre suffisant pour couvrir les besoins de l'ensemble des lycées publics ?



*Ceci n'est pas
un professeur*



LA solution miracle ?

Le recours au numérique n'est pas une solution magique à tous les enjeux du lycée. Certaines questions restent encore peu explorées. Ainsi, aucun bilan véritable de la mise en œuvre du « Lycée 4.0 » n'a été tiré et des inquiétudes demeurent sur les effets d'une trop grande exposition aux écrans sur les apprentissages. De même, l'impact écologique et environnemental de l'utilisation intensive du numérique (matières premières rares, consommation énergétique, recyclage...) doit être interrogé.

8. Une fois élus, vous engagez-vous à mener une évaluation impartiale du programme « Lycée 4.0 » qui associe les personnels, les élèves et leurs parents ?

Retrouvez le rapport complet sur notre site grandest.fsu.fr

PAS D'EMPLOIS SUR UNE PLANÈTE MORTE

**SAUVER LE CLIMAT
GAGNER DES DROITS
CRÉER DES EMPLOIS**



**PLUS
JAMAIS
ÇA!**

« *devoir d'avenir :* *quelles priorités pour les 15-29 ans* *dans les politiques publiques ?* »

Après un an de crise sanitaire sans précédent et hormis les conflits du siècle dernier, la France est-elle en train de tuer son avenir ?

La crise a renforcé les inégalités, et a révélé tant l'insuffisance des politiques publiques en direction des jeunes, que l'absence de solutions adaptées, efficaces et durables. Des solidarités se sont mises en place et certaines formes de réponses sont apportées. Néanmoins, elles ne semblent ni coordonnées, ni organisées, encore moins structurées.

Le CESER Grand Est entend interpeller l'ensemble des acteurs publics sur la situation dramatique vécue par les 15-29 ans en région, et sur les conséquences des actions politiques qui restent aujourd'hui parcellaires, peu ciblées, et non évaluées.

Au regard du haut niveau de crainte qui anime cette génération, la responsabilité collective doit être engagée sur ces questions. Les actions envers les 15-29 ans ne peuvent dépendre d'un calendrier électoral. Il est apparu d'une importance capitale pour le CESER Grand Est de renforcer sa prise de parole, d'alerter quant à la situation des 15-29 ans, mais aussi d'appeler à l'urgence d'agir.

Quel avenir pour les 15-29 ans ? Le CESER Grand Est refuse qu'à force de médiatisation, les difficultés que rencontrent les jeunes, qu'il a signalées dans de nombreux travaux, deviennent des problèmes jeunes et ne tombent dans une urgence ordinaire.

Une génération sacrifiée ?

Cette crise frappe sans distinction, englobe tous les âges de la vie et aggrave les fragilités et les inégalités. Pour autant, la tranche d'âge des 15-29 ans, sera forcément plus impactée par les conséquences de la pandémie sur le long terme. Les premiers constats dressés et les tendances observées font craindre un choc profond et appellent non seulement à un devoir d'alerte mais aussi et surtout à une nécessité d'agir. Ces constats et ces alertes ont été soulevés de manière constante et régulière, mais pour lesquels aucune politique globale n'a été réellement menée. S'il faut reconnaître que des dispositifs et des politiques publiques ont été mis en place, force est de constater qu'il ne s'agit que de pansements.

La pandémie accentue les inégalités dans l'expérience de ce moment de vie qu'est la jeunesse. La crise perturbe encore davantage la conquête d'autonomie des jeunes, leurs perspectives d'avenir, et ne fait qu'ajouter de l'incertitude à leur vulnérabilité.

Nombreux sont ceux qui, dans la sphère de la famille, de l'éducation, des entreprises, ou des élus... expriment leur profond désarroi, voire leur incapacité d'agir face au malaise des jeunes. Si le bilan de ces dernières décennies est dressé, les jeunes n'ont jamais été réellement protégés et préservés.

Aujourd'hui, les constats sur la situation des jeunes, face aux conséquences de la crise sanitaire sont quasiment les mêmes... mais l'ampleur en est toute autre ! Ils révèlent de manière flagrante voire même dramatique, une forme d'échec collectif.

Ces constats provoquent un bruit médiatique engendrant pour les jeunes, confusion, culpabilité, victimisation, stigmatisation, distorsions potentielles d'une réalité, voire même, approximations historiques. Est-il compréhensible de continuer à parler d'une « génération sacrifiée » sans le moindre souci de la résonance historique et de l'enjeu mémoriel d'une telle expression ?

Constats, observations et craintes : une vie entravée qui provoque une détresse psychologique

Les différents constats exposés ci-dessous permettent au CESER Grand Est de formuler des observations ainsi que des craintes par rapport à la situation et à son évolution.

Alors que les pouvoirs publics ont été constamment alertés depuis le début des années 80, qui peut dire aujourd'hui que le problème du logement, de la précarité aux visages multiples (économique, sociale, alimentaire, menstruelle...), du chômage croissant, de la difficulté à accéder au premier emploi, est vraiment une découverte ?

Les jeunes sont confrontés depuis lors **au chômage et à la difficulté de l'insertion professionnelle**. Ceux qui aujourd'hui ont perdu un emploi précaire, un emploi saisonnier, un job étudiant, sont les oubliés des dispositifs. Ces constats s'agrègent aux problèmes déjà existants d'explosion du chômage des jeunes et d'accès au premier emploi, souvent plus subi que choisi pour 1 jeune sur 4. En 2020, moins de 55 % des diplômés bac+5 ont trouvé un emploi en fin d'année. Qu'en est-il des 23 % des 15-24 ans non scolarisés et qui ne possèdent aucun diplôme ? Avec la crise, la précarisation de l'emploi a augmenté de manière significative. À cet égard, on peut ainsi noter une baisse de 14,2 % des embauches pour les moins de 26 ans en 2020.

Le CESER Grand Est constate et déplore le **manque de coordination** entre les acteurs, les structures et les dispositifs. Ceci est particulièrement frappant sur la question de l'apprentissage et des stages. Le constat est implacable : un empilement des dispositifs, une multiplication des plateformes, un manque d'homogénéisation, de compréhension, de lisibilité... qui ne répondent pas réellement à l'accompagnement de ces jeunes. Est-ce que les jeunes les utilisent ? Les connaissent-ils ? L'absence de réponses efficaces, adaptées et durables, tout comme l'absence d'évaluation des dispositifs peuvent expliquer une telle cacophonie. Près de 447 jeunes apprentis (chiffres au 23 mars 2021) demeurent encore sans contrat et le problème des stages non pourvus ne peut être chiffré pour le moment. Ainsi, au moins 7000 stagiaires de l'Université de Strasbourg restent en attente d'une solution.

La précarité des jeunes, est-ce une nouveauté ? Cette question est connue depuis longtemps et les pouvoirs publics ont été alertés, mais sans doute était-elle moins visible et moins médiatisée qu'aujourd'hui. Cette précarité se traduit par des difficultés à finir les fins de mois, à se nourrir, à payer des produits d'hygiène... **La mise en place des repas à 1 € est un des signes qui met en évidence ce besoin.**

À cette situation de précarisation et de paupérisation des jeunes, s'ajoute la problématique du **non accès aux droits, qui touche 1 jeune sur 2**, et sur laquelle le CESER Grand Est avait déjà alerté dans ses différents travaux. Le débat sur l'instauration d'un RSA jeunes semble bien significatif d'une incapacité des pouvoirs publics à traiter structurellement la précarité des jeunes.

Est-il normal d'accepter que des jeunes rencontrent des difficultés pour se nourrir, se loger, se déplacer, acheter leur matériel de formation ? La revalorisation des bourses va-t-elle réellement englober l'ensemble des jeunes et des nouveaux pauvres, et ceux issus des classes dites moyennes (actuellement 66 720 étudiants boursiers sur 210 000 étudiants) ?

L'évolution constante du coût de la vie conduit de plus en plus d'étudiants à travailler, ce que la crise sanitaire rend aujourd'hui quasi impossible. **Le coût du logement demeure le facteur le plus discriminant** dès lors que l'inflation des loyers est constante. Comment justifier que pour 2,7 millions d'inscrits dans l'enseignement supérieur, seuls 335 000 logements leur soient dédiés ? Comment le Conseil régional Grand Est, au travers de son schéma régional d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SRESRI) va pouvoir répondre à son objectif de passer de 210 000 étudiants actuellement à 250 000 d'ici 2030, s'il n'est pas en capacité de loger

ces futurs étudiants ? Par ailleurs, **le coût de la mobilité est également un facteur déterminant et discriminant.** Comment favoriser la découverte du monde, permettre la socialisation ou accéder à l'emploi si la mobilité est entravée ?

Les 15-29 ans se retrouvent aujourd'hui dans une tourmente générale, en témoignent les étudiants de première année qui ne peuvent se réorienter. Cette situation occasionne **des décrochages, qui, au fil des mois, sont en train de devenir un phénomène général et massif.** Certains sont contraints de passer leurs examens dans un contexte peu sécurisant et dégradé, d'autres ne savent pas si les épreuves vont avoir lieu et comment... À titre d'illustration, les doctorants ne peuvent plus réaliser leurs travaux de recherche dans des conditions optimales. Les derniers sondages estiment que 74 % des étudiants sont en perte de motivation, quand ils sont 71 % à avoir l'impression de décrocher (50 % en septembre 2020).

Les décrochages, abandons et démotivations sont en progression très forte à tous les niveaux d'apprentissage. Dans la recherche d'une solution immédiate de placement, il est dangereux d'orienter les jeunes uniquement vers des filières dites aujourd'hui stratégiques, au risque de sacrifier un pan entier de notre économie, avec la seule préoccupation court-termiste d'une attractivité économique du territoire. **Une orientation doit être choisie, accompagnée et non imposée.**

Que dire de la transmission des savoirs et des connaissances ?

La baisse du niveau scolaire des 15-29 ans est une préoccupation récurrente. Mais quels seront les résultats à venir dans le cadre d'une formation aujourd'hui altérée ? Pour 3 jeunes sur 5, l'enseignement à distance a eu un impact sur leurs apprentissages.

Aujourd'hui, la vie des jeunes, en particulier des étudiants ne se réalise qu'à travers des écrans. Même si le corps enseignant et les responsables d'établissements tentent de tout mettre en oeuvre afin de pallier cette situation inédite, les problèmes de connexions, d'accès à un matériel convenable deviennent particulièrement contraignants. En 2019, 15 % des 15 ans et plus n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année, tandis que 38 % des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base et 2 % sont dépourvus de toute compétence.

L'illectronisme concerne 17 % de la population toutes générations confondues. En 2021, tous les jeunes ne disposent pas d'un ordinateur, d'une con-

nexion Internet ou d'une imprimante. Il s'agit bien ici d'une forme d'exclusion, **l'exclusion numérique**. Pouvons-nous considérer que la situation est totalement réglée, quand l'Université de Strasbourg a prêté ou donné depuis le début de la crise plus de 1000 ordinateurs pour lutter contre la précarité numérique ?

Avant l'arrivée du virus, les experts alertaient quant aux méfaits d'une exposition répétée aux écrans et à **la hausse de la sédentarité** qui augmente avec la perte de la pratique sportive. Il s'agit d'une bombe à retardement car les maladies cardiovasculaires, l'obésité, les addictions ne peuvent qu'exploser. Comment découvrir et s'enrichir des valeurs collectives, du respect, de la cohésion sociale, du bien-être, du dépassement de soi, en l'absence de pratique sportive ?

Allons-nous offrir comme perspectives aux jeunes celle d'être une « génération pyjama » ? La visioconférence ou le télétravail sont maintenant devenus un mode de vie, mais pour quelle fatigue mentale, quels troubles de la vision, quelles difficultés de concentration, quels résultats d'apprentissage ? Emile DURKHEIM définit l'homme comme un animal social qui n'existe, selon lui, que dans et par la société. Les craintes de voir les jeunes prendre davantage de distanciation avec le monde du travail et avec la collectivité s'observent tous les jours. Comment se connaître, se reconnaître et créer des liens sociaux dans ce contexte ? Offrons-nous comme unique perspective aux jeunes celle d'être confrontée à l'isolement et à l'absence d'interactions sociales ? Comment intégrer les codes, les modes de fonctionnement, et monter en compétences dans ces conditions ?

Le risque de **fracture générationnelle** est également important, mais aussi de fractures entre les jeunes (ruraux et urbains, riches et pauvres). Que signifiera pour ces générations le fait d'évoluer dans un monde où la méfiance à l'égard de l'autre est omniprésente ? Cette crise et ses effets nourrissent les rancœurs, décuple les sentiments d'injustice. Nous dirigeons-nous vers une violente colère éruptive ?

Le constat est sans appel. Cette période est celle **d'une vie entravée qui provoque une détresse psychologique et des troubles anxieux généralisés**. L'isolement, le manque de perspectives, le manque de liens, le manque de contacts, le manque d'avenir, aggravent les situations et provoquent une réelle souffrance existentielle. N'avez-vous pas entendu vos enfants, petits-enfants, nièces, neveux... vous partager cette impression d'être « morts », de ne plus avoir de rêves ? Si les conduites addictives, la détresse psychologique, le risque suicidaire ont toujours existé, les impacts psychologiques sur le long terme se sont multipliés.

2 jeunes sur 3 âgés de 18 à 24 ans estiment que la crise aura des conséquences négatives sur leur santé mentale, et 74 % d'entre eux craignent pour leurs proches.

Face à cette situation, la réponse est plus que jamais inadaptée. En effet, le ratio n'est que de 1 médecin scolaire en poste pour 12 572 élèves, 1 infirmier pour environ 1300 élèves, 1 médecin de service de santé universitaire pour 15 813 étudiants et 1 psychologue pour 29 882 étudiants¹⁶. Ces statistiques démontrent que les ressources humaines dont disposent les services de santé scolaire et uni-



versitaire sont insuffisantes, et que les taux d'encadrement préconisés ne sont pas respectés¹⁷.

Face à ces souffrances psychologiques, faut-il laisser les jeunes sombrer dans les dérives sectaires, les postures radicales, le complotisme, le communautarisme, le survivalisme, ou les courants apocalyptiques pour réagir ? Quel avenir offrir aux jeunes ? Une société où les violences, en particulier celles faites aux femmes et aux enfants, explosent ? Où la souffrance devient une fatalité et la prise d'antidépresseurs un quotidien ? Où les seules perspectives sont celles de partir à l'étranger ? Où les rites de passage sont abandonnés et les fondamentaux du vivre ensemble perdus ? Pouvons-nous accepter de condamner cette génération soit à la résignation collective soit à la seule issue d'affirmation par la voie de la rupture et du conflit ?

Un nécessaire électrochoc pour l'action publique ?

Le CESER Grand Est appelle les pouvoirs publics à changer urgemment et radicalement d'approche à l'égard des 15-29 ans et de sortir d'une lecture soit alarmiste, soit négative. **Les jeunes connaissent des problèmes, donc ils deviennent le problème.** Ce discours s'est focalisé sur un « problème jeune » mal défini, pour lequel les réponses ont été inégales, les mesures dispersées, rendant encore plus incertaine la « catégorie jeunes ».

Pour le CESER Grand Est, **le devoir d'avenir vis-à-vis de cette génération est un devoir politique, moral et doit s'exercer dans le cadre d'une responsabilité sociétale.** Il s'agit d'une

urgence dans la prise de conscience mais également d'une urgence collective à agir. Le CESER Grand Est **demande que l'action publique soit repensée radicalement, structurellement, autrement que sous le seul prisme financier, la surenchère de moyens inadaptés non évalués, et une instrumentalisation à des fins de communication.** L'action publique doit impérativement être construite, réfléchie, conçue, dans une logique de coordination avec un souci permanent d'évaluation.

Le CESER Grand Est **appelle le Conseil régional et l'Etat à agir pour répondre à l'urgence et à inscrire leurs actions dans ce devoir d'avenir.** Il est essentiel qu'une stratégie coordonnée et adaptée soit mise en œuvre, afin de construire des solutions durables face aux problèmes vécus par les 15-29 ans aujourd'hui.

Le CESER Grand Est va s'atteler, dans un second temps, à **approfondir ce sujet et à formuler des préconisations pour tous les acteurs publics, en cohérence avec son avis «100 propositions pour une refondation économique, sociale et environnementale du Grand Est».**

Adoptée par le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est à la majorité des suffrages exprimés avec 2 voix contre et 15 abstentions lors de sa plénière du 15 avril 2021.

Pour répondre à nos interrogations et pour nous faire part de vos projets concernant le Service Public vous pouvez nous contacter :

⇒ par mail : fsu.grand-est@fsu.fr

⇒ Par courrier : FSU Grand Est 1, rue du Pré chaudron 57070 METZ

Vous pouvez aussi consulter notre site grande région pour découvrir les nombreux syndicats composants la FSU : grandest.fsu.fr



Fonction publique
Services publics
Utilité publique

